

Le territoire national est la dimension caractéristique de l'ordre identitaire



Lu sur le Monde de gauche : « Le juge administratif annule un projet de parc éolien dans le Morbihan. Dans ses motivations, le tribunal souligne que la forêt de Lanouée « *représente un élément d'identité fort du territoire* ». Le juge administratif a annulé les permis de construire délivrés par le préfet du Morbihan, suivant l'avis du rapporteur public et du juge des référés. Il a annulé l'autorisation d'exploiter, de défricher, et de déroger à l'interdiction faite par le Code de l'environnement de détruire des espèces protégées.

« Dans ses motivations, le tribunal souligne que la forêt de Lanouée constitue un « *réservoir de biodiversité et représente (contrairement aux Français de souche) un élément d'identité fort du territoire* » .

« Il s'appuie sur les conclusions des services du ministère de la culture qui ont jugé (le parc éolien autorisé dans le Morbihan mais surtout pas la tyrannie démocrate mondialiste de l'immigrationnisme à marche forcée, comme) « *le projet totalement incohérent par ses dimensions hors d'échelle avec la qualité paysagère de cette forêt remarquable du Morbihan, à laquelle il porterait une atteinte irréversible* » .

Robert Zaretsky, démocrate US mondialiste et Professeur d'histoire à l'université de Houston critique, sur L'Obs de gauche, le livre de Régis Debray : « Éloge des frontières » : « *Ce qui ne ment jamais, c'est la terre et les mœurs d'un peuple... Le spectre, c'est l'idéal (islamo-gauchiste anarcho-mondialiste) d'un monde sans frontières... C'est le passé qui nous rappelle que les frontières garantissent le sens du sacré.*

« *Ces frontières protègent le caractère singulier d'un peuple* » . Pour (Régis Debray), l'identité française est le résultat d'une « *sédimentation (historico-culturelle) de dix-sept siècles* » . C'est l'aménagement d'un territoire et les arts de la table. « *Ce qui ne ment jamais, ce sont la terre et les mœurs cultivées par un peuple* » .

« Dans ses improvisations, Debray compare tour à tour la frontière à une passoire, à la peau humaine, à une « interface entre l'organisme et le monde extérieur ». En bref, un filtre. Ces métaphores sont certes plus généreuses que celle qui assimile la frontière à un rempart ou à un mur. Mais elles soulèvent une question : qu'est-ce que la France, au juste, cherche à filtrer ? Debray partage avec Barrès l'obsession des frontières !

« Debray ne s'embarrasse pas de répondre à la question, mais plusieurs de ses contemporains plus conservateurs le font pour lui. Les racines sont à chercher chez un écrivain de la fin du XIX ème siècle dont Debray se fait souvent l'écho : le nationaliste Maurice Barrès. Dans « Les Déracinés » (1897),

Barrès explorait les effets de la raison abstraite et des principes universels, enseignés par des professeurs nourris d'idéalisme kantien sur la jeunesse du pays. Pour Barrès, « *le résultat ne pouvait être qu'un peuple décadent et le déclin national* ». Debray et Barrès partagent la même obsession des frontières. Barrès nommait cosmopolitisme ce que Debray nomme mondialisation, ce que Barrès redoutait dans l'idéalisme kantien, Debray le voit dans le capitalisme d'entreprise. Si « *la terre et les morts* », comme le déclarait Barrès (et comme Debray le pense sans équivoque) est le fondement de la nation française, que se passe-t-il quand les musulmans les envahissent ?

(dixit le Professeur démocrate US mondialiste Robert Zaretsky) qui continue : « *Pour l'extrême droite française, l'ennemi n'est pas seulement la mondialisation, mais aussi « l'islamisation* ». (Ben voyons !)

On comprend que la raison politique de la sauvegarde du pays réel commande l'espace identitaire du territoire national. Le territoire national est la dimension caractéristique de l'ordre identitaire du pays réel.

La délimitation d'un territoire est une activité naturelle d'autoconservation identitaire de type défensif.

C'est pourquoi le principe d'inscription identitaire régit l'action politique de la Droite Nationale.

L'adversaire est le principe islamo-gauchiste mondialiste antinaturel de déconstruction des valeurs nationales, les seules à assurer la préservation de l'identité du pays réel et la civilisation de l'occident chrétien contre le cours destructeur de la mondialisation désidentitaire en forme de milliardisation heureuse.

La délimitation nécessaire d'un territoire national doit faire barrage à la mondialisation désidentitaire. La délimitation d'un territoire offre la perspective d'inscrire le pays réel à

l'intérieur d'une identité sécuritaire, celle des valeurs de l'occident chrétien. Ce qui veut dire très concrètement : aménager la civilisation morale et politique pour l'auto-conservation identitaire du pays réel grâce à l'action politique de la Droite Nationale.

Condition *sine qua non* de tout espoir de survie de la vraie France et des Français de souche.

Le comportement politique antinaturel de déconstruction des valeurs nationales n'a pas d'histoire et ne peut revendiquer aucune trace dans l'histoire de France, tant il est évident qu'une société désidentitaire est sans culture. Pourquoi ? Parce que ses formes d'existence politique ne sont que le renversement des valeurs identitaires pour la destruction des valeurs nationales. Ces valeurs identitaires nationales ne sont pas les mêmes que celles qui doivent profiter à la mondialisation-milliardisation heureuse de l'amacronisme primaire.

Au-delà d'un certain seuil critique, l'étape de la mondialisation-milliardisation heureuse est franchie et c'est la révolution nationale qui s'impose. Le principe d'inscription identitaire fixe l'existence des conditions de survie à un territoire, parce que c'est le territoire national qui garantit l'existence et la sauvegarde du pays réel.

Le vrai Français tient pour « sacré » le territoire national comme tout ce dont dépend la survie du pays. La religion de l'occident chrétien a été pendant des siècles la garantie de la survie du pays réel où l'édification de l'institution ecclésiastique officielle par Constantin puis Charlemagne assura une activité religieuse vivante.

C'est pourquoi la délimitation juste et nécessaire d'un territoire national, politique et religieux, permet en conséquence la distinction des espaces de compétence entre le sacré et le régalien. La délimitation du territoire national

est là où est la forteresse et donc le sanctuaire, c'est-à-dire la délimitation du domaine du sacré. Les impératifs stratégiques de défense de l'espace identitaire embrassent forcément le respect du sacré. C'est pourquoi les obligations religieuses restent la référence pour bâtir un bastion national spirituel.

Que le pays réel n'existe qu'une fois inscrit dans la délimitation d'un territoire identitaire national, la preuve en est dans le fait qu'un pays sans civilisation, ni port d'attache, est un pays mort-vivant sans identité.

En perdant son espace identitaire national, le pays réel a dès lors cessé d'exister. Contrairement au Français de souche, celui qui vient de nulle part, et de n'importe où, est et restera forcément n'importe qui.

C'est pourquoi celui qui est sans culture, et en conséquence enraciné nulle part, n'est personne.

Thierry MICHAUD-NÉRARD